Mbaiboum : un marché au carrefour de frontières multiples

Karine Bennafla *

Presque partout au sud du Sahara, s'impose un constat d'échec pour les économies nationales africaines, engluées depuis les années quatre-vingt dans une récession durable et victimes d'une marginalisation de plus en plus prononcée visà-vis du reste du monde. Pourtant, dans ce contexte d'impasse économique mais aussi, bien souvent, de déficience étatique, on assiste parallèlement à l'affirmation de dynamismes privés, qui transcendent les anciens cadres devenus caducs des territoires nationaux. Des processus de recomposition territoriale s'opèrent ainsi depuis vingt ans dont le plus spectaculaire est l'émergence de « zones transfronta-lières », animées par des flux commerciaux transversaux et organisées autour de villages-marchés.

Cette effervescence commerciale aux frontières relève dans une large mesure de l'économie dite « informelle », « parallèle » ou « seconde » [Mac Gaffey, 1987] qui a été étudiée sous divers angles : sociologique, politique, économique et géographique. L'approche sociologique ou anthropologique [Arditi, Harre, Igué, 1990; Mac Gaffey, 1991] met en général l'accent sur les stratégies et les profils des acteurs (commerçants, transporteurs), souvent à partir d'entretiens biographiques. Une analyse plus économique prête davantage attention aux flux commerciaux et examine les variations des prix sur les marchés et les fluctuations du taux de change monétaire à l'aide d'outils statistiques [Herrera, 1995]. Les études centrées sur les questions politiques [Roitman, 1990] cherchent à faire le lien entre la floraison des initiatives privées (commerce, entreprises) et le problème de l'État; la vitalité des initiatives privées est parfois perçue comme palliatif ou réponse au dysfonctionnement des structures étatiques d'encadrement. L'approche géographique [Raison, 1993], attachée aux traductions spatiales des phénomènes observés, préfère souligner la reconfiguration des espaces d'échanges qui s'effectue actuellement au profit des confins frontaliers.

Reprenant une démarche géographique, je me propose ici d'analyser un de ces espaces transfrontaliers fondés sur le commerce et d'en retracer la genèse. L'étude microgéographique suivante est consacrée à l'espace Cameroun-République centrafricaine-Tchad, articulé autour du marché de Mbaiboum. Située à cheval sur trois États membres de la zone franc (fig. 1), cette zone transfrontalière

^{*} Agrégée de géographie, université Louis-Pasteur de Strasbourg. Cet article a été rédigé à la suite d'enquêtes personnelles de terrain menées au Cameroun de mars à juin 1996.

fait partie de ces nouveaux lieux de croissance qui participent à l'élaboration d'une structure dite en archipels. Installé dans la province Nord du Cameroun (département du Mayo-Rey), presque à l'intersection exacte de la République centrafricaine et du Tchad et à près de 450 kilomètres du Nigeria, le marché de Mbaiboum constitue le point fort de la zone.

Le développement de cette petite localité remonte à la fin des années quatrevingt : en 1987, s'y implante en effet une antenne du syndicat des transporteurs camerounais tandis que 1988-89 marque la première vague d'arrivée des commerçants. Il faut cependant attendre le début des années quatre-vingt-dix pour assister à l'explosion des transactions sur le marché et, corrélativement, à la flambée des prix de location-vente des terrains et boutiques ¹. Ce boom commercial est attesté par l'installation, en 1992, d'un poste de douane, suivie l'année d'après par l'ouverture d'une station-essence Elf et d'un dépôt Cimencam (Cimenterie du Cameroun).

En moins de dix ans, Mbaiboum s'est affirmé comme une plaque tournante commerciale majeure entre le Nigeria et les pays d'Afrique centrale, en particulier ceux de la zone franc. Le marché est notamment le principal pôle de ravitaillement de la capitale centrafricaine, Bangui, en produits manufacturés de consommation courante (savon, vêtements, radio-cassettes, pièces détachées de véhicules, ciment...). Si les produits nigérians sont nombreux, les produits fabriqués ou importés par le Cameroun ne sont pas en reste : Mbaiboum se signale par son rôle de relais dans la diffusion de marchandises nigérianes à destination de la sous-région mais permet également l'écoulement vers la République centrafricaine et le Tchad de biens industriels camerounais tels que le sel Selcam, l'huile Diamaor, le sucre Sosucam, les pagnes Cicam...

Le marché frappe par l'étendue de son rayonnement et par la formidable extension de son aire de chalandise. De fait, chaque semaine, il draine des vendeurs venus du Nigeria (surtout des Ibo originaires d'Onitsha et de l'État d'Anambra) et du Nord-Cameroun (essentiellement des commerçants musulmans, fulbé ou arabes, basés à Garoua, Maroua et Ngaoundéré). Quant à la clientèle, si elle se compose essentiellement de jeunes Centrafricains surnommés boubanguérés, il s'y mêle également des Tchadiens (préfectures des Logones occidental et oriental), des Soudanais et des ressortissants du Nord-Zaïre et du Nord-Congo. S'ajoute enfin tout un contingent d'Ouest-Africains, en général de jeunes hommes en transit, au parcours géographique et socioprofessionnel peu commun; ceux-là accaparent durant leur passage des petits métiers comme porteurs d'eau, tireurs de pousse ou cordonnier ambulant.

Cet important brassage de populations étrangères confère au marché camerounais un caractère hautement cosmopolite et des allures de « tour de Babel » puisque les principales langues véhiculaires sont le fulfuldé, le sango, l'arabe, le pidgin, le lingala et le français. Ce monde bigarré connaît un regain d'activités durant les trois jours consécutifs de marché (dimanche, lundi, mardi). Selon la police locale camerounaise, plus d'un millier de personnes franchissent chaque

¹ Le prix de location d'une boutique en terre de 6 à 10 mètres carrés varie en mai 1996 entre 10 000 et 20 000 francs CFA par mois,

semaine le pont-frontière de la Mbéré (fig. 2) pour accéder à Mbaiboum. De leur côté, les services de douane camerounais, en comptabilisant les camions à la sortie de Mbaiboum, évaluent en moyenne à 300 tonnes le fret expédié au-delà de la frontière camerouno-centrafricaine, entre dimanche et mardi.

La constitution de la zone transfrontalière camerouno-tchado-centrafricaine, commandée par le marché pivot de Mbaiboum, suscite plusieurs questions. Tout d'abord, comment est-on passé d'une frontière inerte à une frontière active? Comment des angles morts du territoire national, des régions périphériques jusqu'alors délaissées par les infrastructures et économiquement déprimées, sont-ils devenus un lieu de synergies, concentrant hommes et activités? À une échelle plus grande, les conditions d'éclosion du marché de Mbaiboum méritent attention. Comment, en moins de dix ans, le modeste village de pêcheurs s'est-il transformé en une localité de 10 000 à 15 000 habitants? Pourquoi ce marché frontalier se localise-t-il en territoire camerounais et non de l'autre côté de la frontière? Il importe également de se pencher sur le fonctionnement et la gestion du marché: profitant d'opportunités nouvelles, les commerçants ont d'eux-mêmes décidé de venir s'implanter à Mbaiboum. Assiste-t-on pour autant à une « gestion par le bas »?

Le rayonnement erratique des marchés frontaliers ou encore la fluctuation des itinéraires empruntés par les flux attestent la mouvance et la fugacité si caractéristiques du fonctionnement des zones transfrontalières. Eu égard à ces conditions, est-ce que l'effervescence qui touche actuellement la région de Mbaiboum est à même d'y induire des effets durables sur les plans spatial, politique et socioéconomique? Ou bien, au contraire, ce bouillonnement d'activités ne relève-t-il que du domaine du volatile et du provisoire?

Dernier point, celui des rapports entre les marges frontalières et le reste du territoire national. Peut-on conclure à « l'autonomie » de fonctionnement de la zone transfrontalière étudiée, comme l'affirme J. O. Igué à propos des « périphéries nationales » béninoises jouxtant le Nigeria [Igué, 1989]? Une telle allégation suppose acquise, par concomitance, la délimitation de la zone transfrontalière; dans ce cas, où arrêter la zone transfrontalière et sur quels fondements? Par ailleurs, a-t-on affaire à un « régionalisme transétatique », au « dynamisme prédateur », qui pourrait avoir des effets éminemment désintégrateurs et déstructurants pour les États concernés [Bach, 1991]?

Dans un premier temps, nous verrons que la zone transfrontalière Tchad-République centrafricaine-Cameroun est cernée et traversée par différents types de frontières, ce qui rend complexe la lecture de son fonctionnement du fait de l'enchevêtrement de règles et de lois très diverses. Puis, après avoir examiné les principaux facteurs du développement de Mbaiboum, nous montrerons que la gestion du marché, loin d'être laissée au « spontanéisme privé », est assurée d'une main de fer par le chef traditionnel peul local.

Un emboîtement de frontières

Le terme de frontière n'est pas considéré ici au sens restreint de frontière d'État, séparant deux territoires nationaux, deux espaces de souveraineté étatique. La frontière est entendue dans une acception plus large, celle d'une ligne

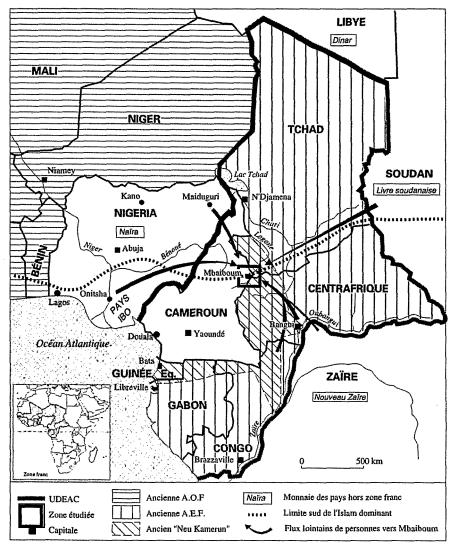


Fig. 1 – La zone transfrontalière en Afrique centrale

Source : d'après les atlas Jeune Afrique.

K.B./A.M.B.

de discontinuité spatiale intervenant dans le domaine politique mais aussi économique, social ou culturel [Gay, 1995]. La frontière, définie comme différentiel, constitue un lieu charnière où s'opèrent tout à la fois une rupture et un contact. Ces précisions apportées, il convient donc de prendre en considération les frontières nationales, supranationales et les frontières internes. Dès lors, une zone transfrontalière quelle qu'elle soit ne peut plus se résumer à une simple intersection de frontières étatiques. Elle est elle-même enveloppée à un niveau supérieur

par d'autres frontières et traversée, à un niveau inférieur, par des frontières intérieures. Cette succession de frontières imbriquées à des échelles différentes déterminent des « espaces gigognes », dont la région transfrontalière n'est qu'une des strates.

Dans le cas présent de l'espace Tchad-République centrafricaine-Cameroun, on peut distinguer un chevauchement de cinq frontières : celles, supranationales, de la zone franc et de l'UDEAC (Union douanière des États d'Afrique centrale), celles des territoires nationaux et, à grande échelle, celles de la chefferie peul de Rey Bouba et une frontière d'ordre culturel et religieux.

Les frontières de la zone franc

À petite échelle, les frontières de la zone franc (fig. 1) enserrent un vaste domaine en Afrique occidentale et centrale, des rivages de l'Atlantique aux contreforts du Ouaddaï, du désert sud-saharien aux profondeurs sylvestres de la cuvette congolaise. À l'intérieur de cet ensemble monétaire, bâti autour des anciennes colonies françaises, circule le franc CFA dont la particularité est de bénéficier d'une libre convertibilité et d'une parité fixe avec le franc français (1 FF = 100 FCFA depuis 1994). Cette convertibilité et cette stabilité font du franc CFA une monnaie forte et recherchée dans une région caractérisée par l'importance des monnaies flottantes et l'inflation.

Les frontières de la zone franc ont ainsi un net retentissement sur la région transfrontalière étudiée. Le différentiel entre le franc CFA et la monnaie nigériane, le naira, est l'un des principaux déterminants des échanges transfrontaliers comme le montrent les travaux de l'observatoire OCISCA [Herrera, 1995] ou de l'équipe IRAM-INRA-UNB [Egg, Igué, 1993]. La non-convertibilité du naira et sa dépréciation continuelle par rapport au franc CFA depuis le début des années quatre-vingt contribuent au déversement des produits manufacturés nigérians vers les pays d'Afrique centrale, membres de la zone franc : le Cameroun, et plus précisément dans le cas étudié, le marché de Mbaiboum, fonctionnent comme un lieu de transit et de redistribution.

Qu'une modification intervienne dans la réglementation de la zone franc et le fonctionnement des marchés frontaliers (et celui de la zone transfrontalière où ils se situent) se trouve perturbé. Par exemple, la dévaluation de 50% du franc CFA, intervenue en janvier 1994, s'est durement fait ressentir au niveau du marché de Mbaiboum, entraînant pendant de longs mois un net ralentissement des transactions, à la fois lié à la baisse du pouvoir d'achat des populations de la zone franc et à l'appréciation brutale du naira, du moins au cours des trois premiers mois qui ont suivi la dévaluation.

Les frontières de la zone UDEAC

À une échelle plus moyenne, les frontières de l'ensemble communautaire UDEAC (fig. 1) ont également des répercussions sur le déroulement des échanges transfrontaliers à Mbaiboum. Née en 1964, l'Union douanière des États d'Afrique centrale regroupe six pays (Tchad, République centrafricaine,

Cameroun, Gabon, Congo, Guinée équatoriale) et a été construite sur les décombres de l'ancienne Afrique équatoriale française qui rassemblait le Tchad, la République centrafricaine, le Congo-Brazzaville et le Gabon actuels. Prônant dans ses textes fondateurs la libre circulation des hommes et des marchandises entre pays membres, l'UDEAC était restée jusqu'aux années quatre-vingt une coquille vide, totalement inopérante.

Au début de la décennie quatre-vingt-dix, les experts du ministère de la Coopération française et de l'Union européenne, inspirés par les modèles d'intégration régionale européen et américain, ont entrepris de réactiver cette construction artificielle. Parmi les mesures de relance adoptées figure une réforme fiscalo-douanière de l'UDEAC, appliquée depuis 1994, et destinée, entre autres, à supprimer progressivement les taxes et droits de douane sur les marchandises circulant entre États membres. Ainsi, les marchandises nigérianes qui transitent à Mbaiboum vers la Centrafrique sont dédouanées depuis 1994 au poste centrafricain de Bang (fig. 3) à des taux plus élevés que ceux des produits camerounais.

Les frontières nationales

Il va de soi que les frontières d'État jouent un rôle prégnant dans l'organisation et la structuration interne de la région transfrontalière, en raison des différentiels politiques, économiques et juridictionnels qu'elles génèrent.

Importée et tracée par les Européens en 1894, la frontière orientale du Cameroun est d'origine interimpériale puisqu'elle séparait initialement le Cameroun, sous-protectorat allemand, du Tchad et de l'Oubangui-Chari (future RCA), tous deux alors rattachés à l'Afrique équatoriale française (AEF). Après le bref intermède de 1911-1916, lors duquel la partie occidentale du Tchad et de l'Oubangui-Chari fut intégrée au « Neu Kamerun » (fig. 1), le Cameroun devient, en 1918, un territoire sous mandat de la Société des Nations; les trois quarts Est sont placés sous tutelle française jusqu'à l'indépendance.

Au cœur de la zone étudiée, la matérialisation des frontières s'appuie sur un repère tantôt hydrographique (Mbéré), tantôt topographique (ligne de crête du mont Ngaoui) (*fig. 3*). Entre Tchad et République centrafricaine, la ligne astronomique, si emblématique de la frontière de chancellerie, sert également de support à la démarcation, pendant quelques kilomètres.

Les trois régions en contact ont en commun de présenter des densités moyennes de population relativement élevées à l'échelle de l'Afrique centrale, et qui, rapportées à l'échelle nationale, font de chaque zone frontalière respective une des régions les plus peuplées du pays. Cela est particulièrement vrai dans le cas de la République centrafricaine et du Tchad.

De part et d'autre des frontières, le différentiel économique est patent : alors que le Cameroun bénéficie du port de Douala et d'un tissu industriel relativement puissant et diversifié, certes en deçà de celui du voisin nigérian, la République centrafricaine et le Tchad souffrent d'une indigence industrielle notable et du handicap sensible de leur enclavement. Le contraste est ainsi flagrant entre, à l'ouest, des pays dotés d'un accès à la mer et pourvoyeurs de biens manufacturés et, à l'est, des pays demandeurs en produits de consommation courante.

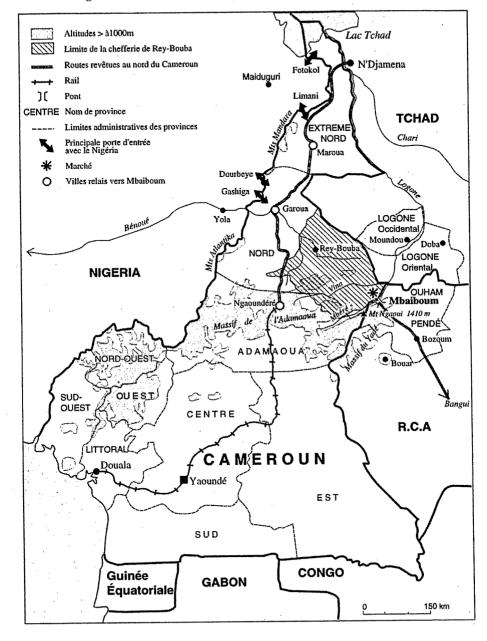


Fig. 2 - Situation de la zone transfrontalière par rapport au Cameroun

Sur le plan politique, il importe de mettre en exergue le dysfonctionnement des instances étatiques au Tchad, au Cameroun et en République centrafricaine. Ces trois États se caractérisent par une diminution de leur souveraineté, plus accentuée encore sur les confins territoriaux où l'autorité du pouvoir central

tend à se dissoudre. Pouvoir fondé sur une base ethnico-régionale, pratiques de détournement, recours à la force armée sont le lot commun de ces États faibles, souvent instables et fragiles. Meurtri par vingt ans de guerre civile, le Tchad présente un État vacant et délabré; l'élection en mai 1996 du président Idriss Déby, pour la première fois depuis sa prise de pouvoir par la force en 1990, n'est pas forcément un gage de modifications prochaines. Péniblement remis sur les rails du pouvoir par les soldats français en juin 1996, le président centrafricain Patassé se maintient, vacillant, à la tête de l'État, tout comme son homologue camerounais, Paul Biya, durement sanctionné par les résultats des élections municipales de janvier 1996, qui ont vu maintes mairies de grandes villes passer à l'opposition.

Les frontières de la chefferie traditionnelle peul de Rey Bouba

Les frontières de la chefferie peul de Rey Bouba (fig. 2) sont de loin celles qui ont l'impact le plus fort au niveau de la vie transfrontalière locale. Installée depuis 1798, au terme de la grande conquête peul partie du Mali, cette chefferie musulmane est sans doute, à l'heure actuelle, une des plus puissantes d'Afrique. Les limites du lamidat ² de Rey Bouba, sur lesquelles sont calquées celles du département du Mayo-Rey, englobent une superficie comparable à celle de la Suisse. De sommaires barrières mobiles, en bois ou en fer, matérialisent l'entrée du lamidat sur les principales pistes d'accès; la garde de ces frontières est assurée par les dogaris, serviteurs et hommes de main du lamido.

Le fait que la région transfrontalière fasse partie, côté camerounais, du lamidat de Rey Bouba est une donnée fondamentale, la chefferie formant véritablement un État dans l'État. Pour un habitant de Garoua, par exemple, se rendre à Mbaiboum revient à quitter le Cameroun pour voyager en terre étrangère. Il est vrai que les représentants de l'appareil d'État moderne sont, localement, complètement assujettis au lamido, du maire fantoche de Touboro au gouverneur de Garoua, en passant par le préfet de Tcholliré.

Ce statut politique spécial dont jouit, dans les faits, la chefferie de Rey Bouba remonte à l'entre-deux-guerres : en guise de remerciement pour avoir prêté mainforte à la colonne Brisset lors de la campagne 1914-1916, le lamido en place (Buba Jamaa) obtint que, jusqu'à sa mort (survenue en 1945), aucun poste administratif colonial ne soit établi sur son domaine et qu'il dépende directement du gouverneur du Cameroun. Ce n'est qu'en 1950 que la subdivision de Rey Bouba fut créée, avec pour chef-lieu Tcholliré [Lacroix, 1950].

Aujourd'hui, l'autonomie politico-administrative et judiciaire de la chefferie est admise dans les hautes sphères de l'État, à commencer par le président Biya lui-même qui, pour asseoir son propre pouvoir, s'appuie sur les lamibé, tous acquis au parti en place, le RDPC (Rassemblement démocratique du peuple camerounais). Répétant à qui veut l'entendre qu'il est « le seul maître de cette terre avec Dieu », le lamido applique donc ses propres lois au mépris de la législa-

² Le lamidat désigne le territoire sur lequel s'exerce l'autorité d'un sultan peul, le lamido (au pluriel, des lamibé), surnommé le *baba*, ce qui signifie le « père » en peul et en arabe.

tion nationale : en tant que « maître de la terre », il lève un tribut sur les paysans, impose une dîme sur les récoltes et se réserve la production d'arachide et de céréales, qu'il achète au quart de sa valeur monétaire. Les prélèvements forcés aux villageois de chèvres, de poules, de bœufs sont monnaie courante et déclenchent la colère des populations tout comme le paiement de la zakât³, exigé même des non-musulmans.

Persistance d'un système féodal précolonial, déjà décrit par André Gide dans son *Retour du Tchad*, le fonctionnement de la chefferie repose toujours sur l'exploitation de « paysans-esclaves », descendants d'anciens vaincus, et souvent animistes ou chrétiens. Le lamido, qui dispose de ses geôles privées, entend conserver sur eux un droit de vie et de mort. La plupart de ses sujets sont Gbaya, Mboum, Lakka, Lamé, Mbéré, Moundang ou Ngambaye.

La frontière culturelle et religieuse

Le passage d'une frontière culturelle et religieuse (fig. 1) au travers de la zone transfrontalière vaut d'être mentionné. Elle oppose, au nord, des régions à dominante musulmane et, au sud, des terres à dominante animiste ou chrétienne. Ce dualisme religieux s'observe parmi les boutiquiers de Mbaiboum, partagés entre, d'une part, chrétiens ibo du Nigeria et, d'autre part, musulmans foulbé du Nord-Cameroun, auxquels on peut adjoindre quelques Arabes tchadiens venus par Kousséri et quelques Haoussa du Nord-Nigeria.

Il paraît opportun de remarquer que les commerçants camerounais originaires du Sud du pays, notamment les Bamilékés, hommes d'affaires réputés, ont du mal à pénétrer le marché de Mbaiboum; ils sont cantonnés à des pans de commerce particulier, comme la vente de boissons alcoolisées, délaissée par leurs compatriotes nordistes pour des motifs religieux.

La multiplicité des frontières existantes, qui se chevauchent les unes les autres à des échelles variées, est une donnée fondamentale pour saisir le fonctionnement souvent complexe des espaces transfrontaliers. C'est que chaque type de frontière délimite un ensemble pourvu de codes et de règlements propres, parfois forts différents, voire contradictoires avec les règles et les lois de l'ensemble supérieur ou inférieur. La zone transfrontalière qui figure la dernière ou avant-dernière strate de ces espaces emboîtés est le lieu où interfèrent et se répercutent dans une cacophonie générale ces divers règlements, quelquefois opposés. La perception des différentes frontières qui enserrent ou traversent les espaces transfrontaliers est une des clés nécessaires pour la compréhension desdits espaces dans la mesure où ceux-ci se font l'écho de tous les codes et les lois en vigueur derrière chacune des frontières.

Les causes de l'éclosion du marché

Une concordance de facteurs permet d'expliquer l'essor de la zone transfrontalière, et plus précisément celui de Mbaiboum. Dans cette région humide termi-

³ À l'origine aumône légale instituée par le Coran, la zakât est devenue une sorte d'impôt féodal appliqué à la terre, au bétail, à la pêche et aux marchés.

nale de l'Adamaoua, le relief présente ici et là quelques bombements (variant en moyenne entre 1 000 et 1500 mètres d'altitude), aux pentes peu marquées, qui ne constituent aucune entrave majeure à la circulation au milieu de ce paysage ouvert de savane arborée (fig. 2). Particulièrement dense, le réseau hydrographique sert quelquefois d'appui pour le tracé des axes routiers qui empruntent les vallées : la Vina, affluente au Logone, forme ainsi un large couloir de passage transversal. Le positionnement des routes sur une ligne de partage des eaux a également permis de minimiser les travaux routiers. La ligne de partage des eaux, qui court en effet à travers la zone transfrontalière, souligne sa position de carrefour naturel. Le bassin du Logone, dont dépend la Mbéré, côtoie le bassin du Niger, auquel se raccorde la Bénoué et son affluent, le Mayo-Rey.

Carrefour naturel, aujourd'hui carrefour politique à la jonction de trois États, la région de Mbaiboum fut également un carrefour historique de peuplement où convergèrent des peuples venus de l'Ouest (Peul), du Sud (Dourou de la région de Ngaoundéré), et du Nord (environs du lac Léré). L'intersection des trois frontières internationales s'opère un peu en deçà de la latitude de Garoua, là où le Cameroun commence à se rétrécir, accentuant du même coup la proximité avec le géant industriel nigérian. Fait notable, à cette latitude, la frontière camerounonigériane est ouverte grâce à la vallée de la Bénoué: aucune chaîne montagneuse ne vient barrer le passage, contrairement à ce qu'on observe plus au sud (dans l'Adamaoua) ou plus au nord (avec les monts Mandara). Au nord de Garoua, Demsa-Gashiga et Dourbeye (face à Mubi au Nigeria) sont les deux principaux points de traversée de la frontière.

On peut avancer plusieurs hypothèses pour justifier la localisation du marché de Mbaiboum en territoire camerounais. Il semble que chaque marché frontalier tende « naturellement » à s'implanter du côté du pays vendeur, fournisseur de produits à écouler ⁴. Selon les douaniers camerounais de Mbaiboum, les flux de marchandises Est-Ouest sont très ténus, se réduisant essentiellement à quelques peaux de bœufs séchées, produites en République centrafricaine et en transit vers le Nigeria, à du poivre zaïrois et à des mangues tchadiennes. Au total, ces flux Est-Ouest représentent à peine 2 à 3% du total des échanges, dominés, on l'a vu, par des apports nigérians et camerounais. Il paraît en général plus facile pour des boutiquiers de s'installer dans leur propre pays qu'en territoire étranger. Cela est particulièrement vrai dans le cas présent où les contrôles des policiers et douaniers camerounais à la frontière s'avèrent nettement moins tatillons que ceux de leurs confrères centrafricains. Obligés de passer par la République centrafricaine pour rejoindre Mbaiboum, vu qu'aucun pont n'a été bâti sur la Mbéré vers le Tchad, les Tchadiens subissent, par exemple, trois contrôles successifs, pendant les 20 kilomètres de traversée du territoire centrafricain (fig. 3). Aussi, pour éviter ces tracasseries, certains préfèrent-ils passer directement du Tchad au Cameroun en suivant

⁴ Ce phénomène s'observe également dans la zone transfrontalière Cameroun-Gabon-Guinée équatoriale où les marchés frontaliers, ici Abang Minko'o et Kyé Ossi, sont installés au Cameroun. Dans le cas de marchés frontaliers jumeaux, distants de quelques kilomètres ou bien accolés, comme par exemple celui de Banki (Nigeria)-Amchidé (Cameroun), au nord de Maroua (la frontière passe ici au beau milieu du marché), la zone la plus achalandée du marché reste celle qui se situe du côté du pays ravitailleur, en l'occurrence Banki au Nigeria.

une piste de contrebande depuis Mini (au sud de Baibokoum) jusqu'à la frontière, puis en empruntant des pirogues pour franchir la Mbéré. De l'autre côté de la rive, la piste de Mini se ramifie en de multiples chemins jusqu'à Mbaiboum (fig. 3).

Autre atout d'une implantation commerciale en territoire camerounais : la relative stabilité politique du pays, gage d'un minimum de sécurité, ce que le voisin tchadien est, par exemple, loin de pouvoir garantir.

Pourquoi le marché ne s'est-il pas implanté côté Nigeria, après tout lui aussi pourvoyeur de marchandises? Une telle situation aurait sans doute été un peu trop excentrée et éloignée pour une clientèle venue du Tchad, de Centrafrique, du Soudan, du Nord-Zaïre et du Nord-Congo; Mbaiboum jouit pour le coup d'une position hautement centrale, à l'interface exacte entre pays fournisseurs et pays vendeurs et à l'intersection, non pas de deux États, mais de trois. Peut-être l'appartenance à un pays francophone a-t-elle également joué en faveur de Mbaiboum; les Boubanguéré, qui forment le gros bataillon de la clientèle, parlent rarement anglais et encore moins un des dialectes nigérians (haoussa...). Surtout, Mbaiboum a le grand avantage de se positionner à la même latitude que le terminus de la voie ferrée nationale. Ngaoundéré. Or, cette ligne ferroviaire constitue le principal axe de liaison terrestre entre le Nord et le Sud-Cameroun; c'est par cette voie que sont acheminés, depuis Douala, une grande partie des produits camerounais destinés à Mbaiboum, une connexion routière entre le marché et Ngaoundéré avant été établie. Au total, le marché bénéficie d'une rente de situation indéniable.

La Sodecoton, grand initiateur du changement

Premier employeur au Nord-Cameroun, la Société camerounaise de développement de la culture de coton (Sodecoton 5) a, sans le vouloir, donné le coup de pouce décisif au lancement des activités commerciales de la zone transfrontalière, en réalisant, entre 1979 et 1990, le projet Sud-Est-Bénoué (SEB). Celui-ci visait à étendre la culture de coton vers le Sud, plus précisément dans le département actuel du Mayo-Rey. Conçu comme un projet global de développement rural, le projet SEB avait également pour but de désenclaver et d'équiper une région jusqu'alors sous-peuplée. Son impact a été bouleversant à plus d'un titre.

Premièrement, le projet a entraîné une densification sensible du peuplement dans une zone auparavant quasi vide (en 1976, on comptait 2,3 habitants au kilomètre carré dans l'arrondissement de Tcholliré – aujourd'hui département du Mayo-Rey). Pour cultiver le coton, la Sodecoton a en effet organisé, à partir de 1983, la migration de villageois, souvent originaires des montagnes surpeuplées de l'extrême Nord du Cameroun. Au total, près de 20 000 personnes, appartenant à 23 ethnies différentes, sont venues dans la région de Touboro (on note, toutefois, une forte prédominance de Toupouri et de Mafa parmi les arrivants). Ces nouveaux venus, kirdi ⁶ pour la plupart, ont été installés dans 32 villages, spéciale-

⁵ La Sodecoton est une société d'État à capitaux mixtes dont la Compagnie française de développement des textiles (CFDT) est actionnaire. La Sodecoton est actuellement en voie de privatisation.

⁶ Sont ainsi surnommés par les musulmans les peuples païens, non convertis à l'islam.

ment construits pour l'occasion, et dotés d'infrastructures d'accueil aménagées par la Sodecoton (école, dispensaire, forage). L'école primaire de Mbaiboum figure parmi ces réalisations.

La deuxième conséquence du projet et, sans aucun doute, la plus déterminante a été la construction ou la réfection des pistes rurales régionales. Grâce à cette politique routière, la Sodecoton a définitivement ouvert l'accès de la frontière orientale aux centres camerounais de l'intérieur (Garoua et Ngaoundéré). Une des opérations majeures du volet routier a été la réhabilitation, en 1982, de la départementale 89 qui joint Touboro et Mbaiboum à Guidiiba, où s'effectue la ionction avec la route goudronnée. Autre réalisation notable : la réhabilitation de la piste Ndock-Vogzom qui fut, en 1985, prolongée par une nouvelle route jusqu'à Ngaoundéré. Désormais, une liaison directe Touboro-Ngaoundéré était assurée, sans passer par Tcholliré (fig. 3). Sur ces deux principaux axes aménagés par la Sodecoton, les pistes ont fait l'objet d'un élargissement à cinq mètres et d'un latéritage en continu. De nombreux ouvrages d'art, capables de supporter le gonflement considérable des mayos 7 lors des pluies, ont été construits. La réfection des ponts fut décisive. Constitués, avant le projet, de traverses en bois à la stabilité douteuse, ils furent définitivement consolidés en 1986-1988, lorsque furent cimentés en béton armé les tabliers. Cette modification d'ordre technique a eu un effet considérable car, depuis, les ponts offrent une praticabilité permanente et permettent la noria ininterrompue de camions nigérians.

Soigneusement entretenus par les brigades de la Sodecoton basées à Garoua ⁸, les axes Touboro-Ndock-Tham-Guidjiba et Touboro-Vogzom-Ngaoundéré sont devenus les grandes voies d'accès utilisées par les négociants pour se rendre à Mbaiboum, respectivement depuis Garoua et Ngaoundéré. Ils supportent ainsi un trafic plus commercial que cotonnier. Situé au terminal de la piste cotonnière, Mbaiboum est aujourd'hui placé à cinq heures de route de deux capitales provinciales.

La dernière conséquence du projet SEB a été l'accroissement de la masse monétaire en circulation : rétribués en numéraire par la Sodecoton, les paysans sont devenus des consommateurs potentiels. Cela, ajouté à l'ouverture de pistes « migrants » destinées à faciliter l'installation des producteurs dans des zones non occupées, a dès lors contribué à l'éclosion d'une série de petits marchés hebdomadaires, frontaliers du Tchad (fig. 3). Parmi eux, Siri est un village créé en 1983 et essentiellement peuplé de Toupouris. Il bénéficie d'une situation centrale, au cœur des boucles formées par les autres nouveaux villages. De ce fait, son marché, qui bat son plein le mardi, est plus animé que ceux de Gor (le samedi) et Madingrin (le dimanche). Ces petits marchés, fréquentés par des commerçants de Touboro, Mbaiboum et Garoua, attirent les populations tchadiennes qui habitent à proximité : ces dernières viennent vendre des produits vivriers (arachide, maïs) et acheter des produits de consommation courante (allumettes, sucre, thé...) ou

⁷ En fulfuldé, cours d'eau de type oued, découvrant un lit de sable pendant la saison sèche et, en revanche, faisant montre d'un débit torrentiel pendant les pluies.

⁸ Chargée de l'entretien des pistes SEB, la base des travaux publics (TP) de Tcholliré, siège de la subdivision du ministère de l'Équipement, s'acquitta de sa tâche durant les premières années. Depuis, leur action s'est fortement restreinte pour diverses raisons (insuffisance de matériel, dysfonctionnements internes), si bien que la Sodecoton a pris l'initiative d'entretenir elle-même les pistes.

GAROUA zone montagneuse Lagdo TCHAD pare national CAMEROUN frontière internationale limite du département du Mayo Rey (et du lamidat de Rey Bouba) Belnamar (Doba) national 4 Rey Bouba MOUNDOU capitale provinciale Djemadjou préfecture Bouba Nojida sous-préfecture Madingrin autre localité national villages-migrants créés par le projet SEB (Gorê) usine d'égrenage, SODECOTON *Gor principaux marchés frontaliers Ndock échanges transfrontaliers √1605m routes goudronnées Balbokoum Mbé principales pistes (ré)amégées par la SODECOTON nouvelles pistes SEB desservant les villages migrants Mbaiboum piste de contrebande itinéraires SODECOTON bénéficiant d'escortes militaires de protection R.C.A. Tchakpa INGAQUNDERÉ autres routes barrières "traditionnelles" du lamido Ngaoui péage de l'État poste de contrôle de police 1410m Mont Ngaoui futur tracé de l'oléoduc Doba-Kribi BOZOUM (Bouar) K.B./A.M.B. Sources: Carte LG,N, du Cameroun et enquêtes personnelles de terrain

Fig. 3 – La zone transfrontalière à moyenne échelle

des matériaux de construction (tôles, ciment, planches...). Les échanges sont particulièrement intenses de mars à mai, au moment de la récolte du coton et du paiement des planteurs.

La zone transfrontalière se révèle donc structurée par une hiérarchie de marchés, dominée au sommet par Mbaiboum, puis relayée vers la base par des petits marchés satellites qui s'égrènent le long de la frontière.

La politique de transports routiers en République centrafricaine

La construction par la République centrafricaine d'un solide pont-frontière enjambant la Mbéré a joué un rôle décisif et commandé l'essor de Mbaiboum, situé à 5 kilomètres de là. Édifié en 1987, avec l'aide de la coopération allemande, ce pont, inauguré à l'époque par le président Kolingba, a eu pour conséquence de canaliser les flux transfrontaliers sur Mbaiboum, souvent au détriment de marchés antérieurs, comme Ngaoui. Mettant fin à la rupture de charge et permettant le passage de gros camions, la réalisation du pont a entraîné une hausse rapide du trafic, jusque-là restreint en raison de la faible capacité des pirogues.

Outre la construction de ce pont hautement stratégique, il importe de mentionner l'aménagement et l'entretien de 710 kilomètres de pistes dans la province frontalière de l'Ouham-Pendé et ce, dans le cadre du plan AROP (Aménagement des routes de l'Ouham-Pendé), en place depuis 1986, toujours avec l'appui allemand. Par ailleurs, la libéralisation des transports routiers centrafricains, décidée en 1990, a abouti à l'allégement des contrôles routiers grâce à la suppression de nombreuses barrières à l'intérieur du pays. Les Banguissois joignent ainsi Mbaiboum en une journée.

La politique conciliante de l'État camerounais

L'attitude accommodante des autorités camerounaises vis-à-vis de la constitution d'une zone transfrontalière doit être soulignée. Initialement dépassé et pris de court par la rapidité de l'essor de Mbaiboum qu'il n'a entériné qu'en 1992, avec l'ouverture d'un poste de douane, l'État camerounais a néanmoins adopté des mesures pour faciliter après-coup le fonctionnement du marché. Ainsi, une simple carte d'identité suffit aux Centrafricains et aux Tchadiens pour se rendre à Mbaiboum (un laissez-passer est exigible pour poursuivre son chemin) tandis que les taxes de la douane camerounaise s'avèrent globalement faibles.

La mise en place d'escortes militaires depuis la fin de l'année 1992 sur les axes Mbaiboum-Ngaoundéré (une fois par semaine), Mbaiboum-Garoua (deux fois par semaine) et Mbaiboum-Gor-Madingrin-Siri (une fois par semaine), afin de protéger les commerçants contre les attaques recrudescentes des coupeurs de route dans la région, illustre la volonté du gouvernement camerounais d'encourager les activités d'échanges frontaliers. À cet égard, le rôle de médiateur joué par les autorités locales camerounaises (notamment le sous-préfet de Touboro) pour rapprocher la République centrafricaine et le Tchad, brouillés à la suite d'une agression des coupeurs de route – supposés tchadiens – en territoire centrafricain, est éloquent. Fermée après l'incident, en juin 1994, la frontière entre le Tchad et la

République centrafricaine, qui constitue la principale vanne d'accès à Mbaiboum pour les Tchadiens, fut réouverte un an plus tard, au terme d'une réconciliation opérée à Touboro, à l'occasion de la fête nationale camerounaise du 20 mai.

Ge qui ressort de cet examen concernant les facteurs du rayonnement de Mbaiboum, c'est le caractère primordial de la desserte routière. Cela paraît sans doute un truisme mais il faut souligner combien le sort et le dynamisme des marchés frontaliers sont intimement liés à la fluidité des voies d'accès. En ce sens, la zone transfrontalière incarne bien ce que Braudel appelle, dans La Méditerranée, un « espace-mouvement », à savoir un espace dont la dynamique tout entière provient de son système de circulation.

Le fonctionnement et la gestion du marché

Qualifier Mbaiboum de « marché informel » serait excessif. Différents types de transactions s'y opèrent, qui peuvent être apparents ou souterrains.

Le commerce apparent recouvre à la fois le « commerce officiel » et le « commerce parallèle ». Le premier est le fait de sociétés industrielles ou commerciales déclarées et enregistrées auprès des institutions légales. Leurs performances commerciales peuvent être appréhendées en chiffres, grâce à l'existence d'un mode de gestion moderne. À titre d'illustration, les deux camionnettes de La King Textiles qui sillonnent régulièrement le marché de Mbaiboum depuis 1992 vendent chacune près de 2 500 pagnes Cicam 9 par semaine et réalisent ainsi ensemble environ 80 millions de francs CFA de ventes mensuelles (soit deux fois plus que les ventes du dépôt de Kousséri). De même, le dépôt Cimencam de Mbaiboum (des conteneurs dotés d'une capacité de stockage de 350 tonnes), approvisionné par l'usine de Figuil, a vendu 3 136 tonnes de ciment durant l'exercice 1995-96, soit presque trois fois plus qu'en 1994-95.

À côté de ce commerce officiel, il existe un « commerce parallèle », également ostensible, mais qui concerne des commerçants privés, individuels, à l'assise financière variable. Un tel commerce est difficilement appréciable en raison de la tenue d'une comptabilité artisanale rarement rigoureuse et des irrégularités plus ou moins grandes qu'il comporte. Celles-ci vont des « arrangements » – somme toute classiques – avec les douaniers à la contrebande proprement dite, qui porte sur des produits soit prohibés (essence nigériane), soit pour lesquels les taxes officielles n'ont pas été acquittées.

Contrairement aux types de transactions précédentes, le « commerce souterrain » groupe, lui, des opérations dont la caractéristique majeure est d'être invisibles parce qu'illicites. Ici, point d'étals de marchandises ou de devantures; tout s'opère clandestinement, derrière la boutique, à l'abri des regards. Les trafics d'or, de diamants, d'armes et de drogue, que l'on peut seulement pressentir, constituent indubitablement l'une des composantes commerciales du marché.

⁹ Cicam : Cotonnière industrielle du Cameroun. Elle possède une usine de filature et de tissage à

Un marché étroitement contrôlé par les autorités traditionnelles

Officiellement, Mbaiboum relève administrativement de la commune de Touboro qui perçoit, d'après le sous-préfet, environ 20 millions de francs CFA par an ¹⁰, par le biais des tickets de marché et des patentes, prélevés sur le marché. Cependant, dans les faits, le véritable gérant et grand bénéficiaire du marché est le lamido de Rey Bouba. Celui-ci avait pourtant vu d'un très mauvais œil l'établissement, à la fin des années quatre-vingt, d'une place commerciale sur son territoire, craignant que cela ne favorise l'émancipation des populations locales, Mboum et Gbaya. Aucune « politique commerciale » ne fut ainsi déployée par le lamido pour encourager le développement des activités à Mbaiboum.

Très vite, néanmoins, le chef traditionnel a perçu les avantages financiers considérables qu'il pouvait retirer de l'essor du marché en jouant de sa position de seigneur et maître. La tutelle qu'il exerce sur le marché, par l'intermédiaire de ses dogaris armés de fusils, se révèle écrasante. Rackets, taxations et violence en sont les principaux aspects.

Les prélèvements s'effectuent sur la route, avant même d'accéder au marché. Le lamidat est en effet quadrillé de barrières routières sous contrôle du chef peul (sept ont été dénombrées entre Guidjiba et Touboro, via Ndock). À chacune de ces barrières, les conducteurs de véhicules sont sommés de payer des taxes arbitraires, au montant variable (en moyenne, entre 10 000 et 50 000 francs CFA pour les camions), suivant l'humeur ou la personnalité du dogari. La localité de Mbaiboum, qui conserve sa structure d'ancien village-rue, est elle-même encadrée de « barrières traditionnelles » (fig. 4): là, sont versés des « droits d'entrée et de sortie » qui varient de 5 000 à 10 000 francs CFA, selon la taille du véhicule. Les sommes récoltées sont régulièrement rapportées au lamido, à Rey Bouba.

À Mbaiboum même, les dogaris, aux ordres d'un dogari-chef basé à Touboro, se livrent à un racket en règle des commerçants, boutiquiers et prostituées (souvent zaïroises), en général au terme des trois jours de marché. Nul n'échappe à ces ponctions, y compris le syndicat des transporteurs camerounais. En cas de non-paiement ou de refus, les dogaris au mieux se servent sur les étals et au pire bastonnent ou tuent, ce qui n'est pas chose rare. Quant aux problèmes et incidents qui peuvent éclater entre commerçants, ils sont résolus, non pas par la police, mais par la justice traditionnelle représentée par le dogari-chef ou, dans les cas plus graves, par le lamido. Il va de soi que les autorités traditionnelles exigent rétribution pour la justice rendue, de la part des deux parties.

Les conséquences de ces taxations sont multiples. La plus frappante est le caractère rudimentaire et extrêmement sommaire de l'habitat à Mbaiboum, lié à l'absence quasi totale de constructions en dur. Gigantesque capharnaum, la ville a des allures de bidonville : la plupart des boutiques et des habitations se composent de simples boukarous en matériaux végétaux et de maisons en terre (ou *poto-poto*), aux murs souvent enduits d'une couche de ciment et au toit fait de tôle ondulée. Masse informe formée par accrétion, Mbaiboum n'a ni tracé de voirie, ni adduction d'eau, ni électricité (quelques particuliers disposent de groupes électrogènes); les

¹⁰ Pour indication, le budget annuel de la commune de Touboro s'élève à 50 millions de francs CFA.

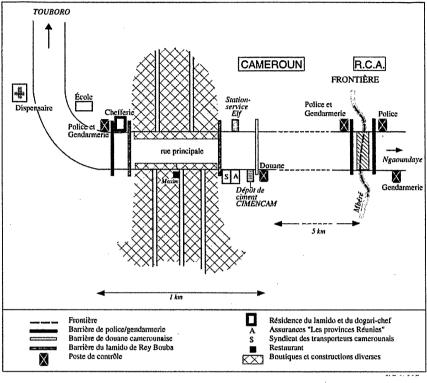


Fig. 4 - Croquis de Mbaiboum

Source: Enquêtes personnelles de terrain.

K.B./A.M.B.

rues, sales, sont encombrées de *lédas* (sachets en plastique). Une telle précarité est somme toute assez classique des marchés frontaliers périodiques, marqués par une gestion urbaine rudimentaire, voire inexistante. Mais peut-être l'absence de maisons en dur a-t-elle également à voir avec le pouvoir prébendier et despotique du lamido qui enjoint à chacun d'éviter l'affichage d'un quelconque signe extérieur de richesse, sous peine d'être taxé davantage. De fait, tous les investissements immobiliers se font sur Garoua, Ngaoundéré ou Maroua, en tous les cas hors du lamidat. Que ces investissements s'opèrent en priorité dans des centres urbains dotés d'une permanence sûre est certes un phénomène logique et compréhensible mais qu'aucun commerçant n'entreprenne, en plus, l'édification en briques d'une boutique, aussi petite soit-elle, ou d'une maison à Mbaiboum est plus étonnant. Parmi les rares constructions en dur que compte la localité, on trouve l'école primaire de la Sodecoton, une église édifiée par les commerçants ibo en 1996 et un dispensaire, construit la même année grâce à un financement de la coopération française, et destiné à soigner les maladies sexuellement transmissibles ¹¹ (*fig. 4*).

¹¹ Selon une étude réalisée par le centre Pasteur de Garoua, le sida toucherait 15% des adultes à Mbaiboum.

On peut noter que la communauté ibo du marché, organisée en une solide association, est le seul groupe de commerçants à s'être quelque peu libéré de la tutelle du lamido, depuis les pourparlers entrepris entre le chef peul et des représentants de l'ambassade nigériane, mandés par les commerçants ibo de Mbaiboum. Le caractère cosmopolite du marché et les rivalités internes entre boutiquiers (par exemple, entre Arabes et Fulbe), souvent entretenues par les autorités traditionnelles lors du choix des chefs de quartier, empêchent les commerçants de faire front ensemble. Par ailleurs, les boutiquiers, pressurés, sont contraints de répercuter le coût des taxes sur le prix de vente. De là, la hausse des prix sur le marché de Mbaiboum qui, à terme, peut ralentir les activités. Déjà des camions nigérians préfèrent gagner directement Bangui sans décharger à Mbaiboum.

Un fonctionnement placé sous le signe de l'insécurité et de l'incertitude

La zone transfrontalière organisée autour de Mbaiboum est devenue, depuis la fin des années quatre-vingt, une région marquée par une forte insécurité à cause des agissements des coupeurs de route. Armés de kalachnikovs, ces derniers mènent des attaques recrudescentes depuis trois ou quatre ans sur l'axe Touboro-Mbaiboum-Garoua, ainsi que sur les pistes de l'Ouham-Pendé en République centrafricaine et au sud du Tchad. Formés par des éléments de l'armée tchadienne 12 en déroute, ils agissent avec la complicité de ressortissants locaux, camerounais et centrafricains, et n'hésitent plus à s'attaquer aux convois de véhicules dotés d'escortes militaires, ni même à barrer la route sur les principaux axes goudronnés, comme cela s'est produit en avril 1996, entre Garoua et Ngaoundéré. Parfaitement organisés, ces zaraguina, comme on les surnomme en République centrafricaine, repèrent au préalable les commerçants qui réalisent de fructueuses affaires sur le marché de Mbaiboum puis les arrêtent sur la route du retour, en les appelant parfois nominativement. Contraints de rapatrier l'argent vers les grands centres de l'intérieur, les commerçants ont sur eux de grosses sommes, pouvant atteindre deux ou trois millions de francs CFA.

La question des liens entre les bandits et le lamido de Rey Bouba surgit bien évidemment. Étant donné le quadrillage dense du département du Mayo-Rey par les barrières du *baba*, on voit mal comment les coupeurs de route parviennent à circuler et à sévir aussi aisément, à défaut d'accommodements avec le pouvoir traditionnel. Pourquoi certains véhicules, comme ceux de la Sodecoton, sont-ils délibérément épargnés par les coupeurs de route et bénéficient-ils d'une sorte de sauf-conduit tacite ¹³? En outre, comment le lamido peut-il laisser ainsi défier son autorité, dont il se targue tellement, à moins d'en retirer également quelques bénéfices? Laisser le champ libre aux coupeurs de route ne fait-il pas partie de la

¹² Le chef de brigade de Touboro relate que, parmi des bandits arrêtés au début des années quatre-vingtdix, se trouvait un commandant de l'armée tchadienne.

¹³ Le lamido de Rey Bouba a tout intérêt à la bonne marche de la Sodecoton. Il lui achète des tourteaux de coton pour nourrir ses bœufs et, surtout, depuis la campagne 1995-96, il est, comme les autres lamibé du Cameroun, intéressé à la production de coton-graine pour laquelle il perçoit une prime de la société au prorata de la quantité commercialisée (NB: cette mesure a été réactivée par la Sodecoton pour freiner la fuite de coton-graine vers le Nigeria).

stratégie du *baba* qui prétexte l'insécurité pour réclamer des pouvoirs encore plus étendus au gouvernement de Yaoundé? Mais ce faisant, le lamido ne risque-t-il pas de tuer la poule aux œufs d'or?

Le rançonnement par les bandits est dans tous les cas une probabilité prise en compte par les commerçants. Tous intègrent dans le calcul de la réussite de leurs affaires une part d'incertitude : incertitude quant aux risques d'une attaque, incertitude quant au montant des taxes réclamées aux barrières, éminemment variables, incertitude également quant au maintien du différentiel frontalier ou quant à la pérennité du marché de Mbaiboum. Ceux qui estiment le risque trop élevé et jugent trop grande la marge de flottement ont déjà cessé de fréquenter Mbaiboum pour se replier sur les marchés des villes intérieures. Les autres continuent de « s'en remettre à Dieu » ou « à la chance », tel ce boutiquier de Mbaiboum, pourtant dévalisé à sept reprises mais qui invoque pour sa gouverne l'écoulement extrêmement rapide des marchandises à la frontière, alors que sur les marchés de Maroua ou Garoua, les produits se vendent lentement à cause de la concurrence exacerbée.

Cet exemple de la zone transfrontalière Tchad-République centrafricaine-Cameroun illustre bien la conjugaison nécessaire d'un certain nombre de facteurs pour qu'émerge un espace de croissance périphérique, structuré par un ou plusieurs marchés frontaliers d'envergure. Ces éléments indispensables sont : une desserte routière de qualité permettant un rattachement aisé des marges territoriales aux centres intérieurs, une situation de carrefour frontalier de premier ordre et des différentiels économiques notables aux frontières, qui opposent, en particulier, des aires productives et des aires consommatrices. Sont également requis un seuil minimal de densité humaine (au moins 20 habitants au kilomètre carré), une circulation monétaire locale relativement intense (qui peut être corrélée à une culture commerciale) et un relâchement de l'autorité de l'État sur les confins.

Le cas étudié ne permet cependant pas de conclure à l'autonomie de fonctionnement de la zone transfrontalière. Tout au contraire, celle-ci fonctionne en complémentarité avec les restes des territoires nationaux, d'une part pour son approvisionnement et d'autre part pour l'écoulement des marchandises. Région « axiale », structurée en fonction de voies d'accès et de passerelles (pont de la Mbéré, place de transbordement de Ngaoundéré), la zone transfrontalière constitue un espace formé par gradations successives et, en même temps, un espace complètement distendu : les centres d'approvisionnement nigérians, la capitale centrafricaine forment les extrémités de cet ensemble digité et sont donc à inclure dans le réseau transfrontalier. La région transfrontalière est ainsi tout entière arrimée et articulée à des centres économiques ou consommateurs lointains, sans lesquels elle ne peut fonctionner ni exister.

Notons enfin que la présente région risque de connaître de sensibles bouleversements puisque le tracé du futur pipe-line entre Doba (Tchad) et le port de Kribi (Cameroun) doit, selon les prévisions, passer entre Touboro et Mbaiboum (fig. 3). Le déplacement de villages qui va s'ensuivre et la création d'une nouvelle piste longeant l'oléoduc aboutiront vraisemblablement à de nouvelles réorganisations spatiales.

BIBLIOGRAPHIE

ARDITI Cl., HARRE D., IGUÉ J. O. [1990], Les Échanges marchands entre le Tchad, le Nord-Nigeria et le Nord-Cameroun, INRA-IRAM-UNB, Club du Sahel-OCDE-ministère de la Coopération, 100 p.

BACH D.-C. [1991], « Afrique subsaharienne : appréhender les coûts de la désintégration », Économie prospective internationale, 48 (4) : 118-135

BCEOM [1982], Projet Sud-Est-Bénoué. Phase 1. Volet pistes, rapport final, Sodecoton, Garoua: 38 p.

EGG J., IGUÉ J. O. [1993], L'Intégration par les marchés dans le sous-espace Est: l'impact du Nigeria sur ses voisins immédiats, rapport de synthèse, INRA-IRAM-UNB, Club du Sahel-OCDE: 150 p.

GAY J.-C. [1995], Les Discontinuités spatiales, Paris, Economica, 112 p.

HERRERA J. [1995], Les Échanges transfrontaliers entre le Cameroun et le Nigeria, rapport final de l'observatoire OCISCA, DIAL, 150 p.

IGUÉ J. O. [1989], « Le développement des périphéries nationales en Afrique », Intertropiques, Paris, ORSTOM: 594-605.

LABAZÉE P. [1995], « Dynamismes entrepreneuriaux et intégration régionale "par le bas" en Afrique au Sud du Sahara », communication au colloque international *Compétitivité territo-riale et Recomposition sociopolitique*, Mexico, 25 p.

LACROIX [1950], Notes sommaires sur la subdivision de Rey Bouba, Yaoundé, Archives nationales, 23-5.

MAC GAFFEY J. [1987], Entrepreneurs and Parasites, Cambridge University Press.

MAC GAFFEY J. [1991], *The Real Economy of Zaïre*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press: 175 p.

RAISON J.-P. [1993], « Les formes spatiales de l'incertitude en Afrique contemporaine », Espaces africains en crise, travaux de l'Institut géographique de Reims, 83-84 : 5-18.

ROITMAN J. [1990], « The Politics of Informal Markets in Sub-Saharan Africa », *The Journal of Modern African Studies*, 28 (4): 671-696.